



# PDAC



# INFO



Bulletin d'information du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale

N°015 NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2020

## BUDGET PDAC 2021

# 24 milliards de FCFA au profit de l'agriculture congolaise

PAGE 3



## Le Fonds Koweïtien s'engage en faveur du secteur agricole au Congo pour plus de 12 milliards de FCFA

PAGE 5



### ÉDITORIAL

## Le congolais nourrit le congolais, le manioc en quantité ?

Il y a quelques années, la culture de manioc était menacée. Les producteurs étaient inquiets, les campagnes se dépeuplaient, tant leur activité de base, la culture de manioc, allait mal, si mal, notamment, du fait de la mosaïque de manioc qui décimait leurs exploitations, même si le saka-saka issu des feuilles mosaïquées était resté fort prisé par certaines populations. La mosaïque du manioc est une maladie transmise à cette culture par la mouche blanche. Elle se reconnaît par les feuilles des plantes aux tâches allant du vert-clair au jaune. Elle baisse sensiblement les rendements du manioc. La mosaïque du manioc ne se traite pas, mais peut être évitée par l'utilisation des boutures saines, c'est-à-dire qui ne sont pas attaquées et surtout en utilisant des variétés résistantes à la maladie. Le Congo courrait assurément le risque de perdre sa capacité de production de l'aliment de base des congolais. Alors, il a fallu agir, réagir et commencer à trouver des solutions idoines. Une sensibilisation a été faite en direction des agriculteurs par les services techniques du ministère de l'agriculture, notamment les chefs de secteurs agricoles, les directeurs départementaux de l'agriculture et le centre national

de lutte contre les maladies des cultures. Les boutures malades et vieilles ont été progressivement remplacées par des boutures saines, avec le soutien des partenaires du Congo, à travers des projets spécifiques tels que les PRODER, le PDARP, le PADEF et autres. Dans cet esprit s'inscrit aussi le projet manioc financé par les moyens librement affectables (budget de l'Etat). Des parcs à bois et autres champs écoles paysans ont été multipliés et les producteurs ont commencé à utiliser des souches de bonne qualité telles que Adèle, Belle Dame, Diawara, Mauritanie, Dimbouana, Moudouma, Arouroyeba, Opepembé, Mabilia Mangoyi, etc. Aujourd'hui, cette grande action se consolide lentement mais sûrement, avec les plans d'affaires financés par le fonds à coûts partagés du PDAC. En effet, près de trois ans après son lancement, le projet finance actuellement 265 plans d'affaires de manioc dans la Likouala (34), la Sangha (25), la Cuvette (34), la Cuvette-Ouest (20), les Plateaux (40), le Pool (26), la Bouenza (19), la Lekoumou (10), le Niari (50) et le Kouilou (7). Ce qui représente une superficie totale cultivée de 3 224 hectares de manioc et un financement d'environ 5,5 milliards FCFA, pour une production

attendue de 32 240 tonnes de manioc. Les près de 900 hectares de manioc emblavés par les bénéficiaires de campagne 2018 pourront bientôt entrer en production. L'on assistera, peut-être, à un « Manioc boom », avec, d'ici mars-avril 2021, plus de 9000 tonnes de manioc qui seraient prêtes à être commercialisées. Pour la suite, la production de manioc devrait sensiblement augmenter, surtout lorsqu'on sait aussi que le secteur privé s'y engage de plus en plus. Si cet élan est maintenu, l'on aurait peut-être réussi à baisser le prix du sac de fofou et d'autres produits de la chaîne de valeur manioc et à créer un Manioc business. Pas mieux pour souhaiter la bienvenue au grand projet sur le manioc qui se prépare à Loudiama (Bouenza), avec l'apport du secteur privé, de l'Etat et des partenaires techniques et financiers, cher à Henri Djombo, le Ministre d'Etat en charge de l'agriculture. Le Congo qui exporte déjà son manioc vers certains pays frontaliers et en Europe devrait bientôt commencer à redevenir un vrai exportateur du manioc. Le congolais devrait alors nourrir le congolais et les autres populations d'Afrique et du monde.

Isidore Ondoki,

Coordonnateur national du PDAC

## **24 milliards de FCFA au profit de l'agriculture congolaise**

**L**A 5<sup>E</sup> RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) S'EST TENUE LE 21 DÉCEMBRE 2020, à Brazzaville, sous l'autorité de son Président, Monsieur Ferdinand Sosthène Likouka, Directeur de Cabinet du Ministre du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale, des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande. L'ensemble des membres du comité ont répondu présents. A l'occasion, le rapport d'activité 2020 et l'état d'avancement du PDAC à fin 2020 ont été examinés. Les conclusions de la revue à mi-parcours (21 septembre-7 octobre 2020) ont été présentées et discutées. La 5<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage était surtout une session budgétaire. Ainsi, la liste des activités présentées par l'Unité Nationale de Coordination du PDAC a été passée en revue par les administrateurs du projet qui ont fait plusieurs recommandations afin d'améliorer la forme et le fond des dossiers soumis à leur examen. Au final, un budget d'un peu plus de 24 milliards de FCFA a été adopté pour la mise en œuvre des activités des composantes de PDAC. Pour la composante 1 (Appui direct aux groupes de producteurs et aux micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles), il s'agira de poursuivre le financement des plans d'affaires déjà signés et d'organiser une campagne de financement ciblée autour de la consolidation des acquis et du règlement de certains goulots d'étranglement qui entravent la bonne mise en œuvre des plans d'affaires. A noter qu'à mi-parcours, 893 plans d'affaires ont déjà été sélectionnés, contre 750 prévus, pour un engagement financier de près de 14 milliards de FCFA, contre 10 milliards de FCFA prévus par l'accord de financement relatif au PDAC. Ce qui explique le besoin de financement du secteur agricole et surtout la capacité et l'engouement des acteurs agricoles à remplir l'ensemble des conditions prévues par le



PDAC parfois jugées trop contraignantes par certains observateurs. Pour la composante 2 (infrastructures publiques et climat des affaires), le PDAC continuera la réhabilitation et l'entretien des pistes agricoles et des ouvrages de franchissement (dalots, ponts...), en relation étroite avec les conseils départementaux, la direction du machinisme et des aménagements agricoles et le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier. Des réformes telles que la mise en conformité à l'Acte uniforme de l'Ohada relatif au droit des sociétés coopératives et les plateformes de dialogue public privé sectoriel vont se poursuivre. Pour la composante 3 (renforcement des capacités), le PDAC travaillera en étroite collaboration avec le ministère de recherche scientifique (IRA), le ministère de l'enseignement technique et professionnel (lycées agricoles de Brazzaville et de Ouesso), le ministère de l'enseignement supérieur (ENSAF), pour la mise en œuvre des activités structurantes (politique semencière, statistiques agricoles, formation professionnelle et supérieure agricole...). Le Ministère en charge de l'Agriculture pourra se renforcer grâce aux financements prévus pour certains programmes (cacao, banane, manioc...), l'appui aux agences, au centre de vulgarisation des techniques d'élevage (CVTE), au centre national des semences améliorées (CNSA), au centre national des études des sols (CNES) et à Agricongo □

## **PDAC INFO**

**Directeur de publication:** Isidore Ondoki

**Rédactrice en chef:** Carine Elodie Ndamba

**Collaboration rédactionnelle:** Luce Laura Mabilia, Mexans Sostène Mayoukou, Roger Douma, Eustache Lezin Motsara, Jean Pembet

**Adresse:** Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Brazzaville

**Téléphone:** 00242 06 858 88 88

**E-mail:** pdacmaep@gmail.com

**Site internet:** www.pdacmaep.cg

# Les premiers plans d'affaires financés par le PDAC entrent bientôt en production

**L**A PREMIÈRE CAMPAGNE DE FINANCEMENT DES PLANS D'AFFAIRES DES GROUPES DE PRODUCTEURS ET DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AGROINDUSTRIELLES LANCÉE EN 2018 AVAIT PERMIS DE SÉLECTIONNER 38 PLANS D'AFFAIRES MANIOC. Ce qui représentait une superficie de près de 900 hectares dont la majeure partie en zone de savane. La production totale des plans d'affaires manioc de cette première campagne était estimée à environ 9000 tonnes de manioc. Cette quantité de manioc commencera à être disponible à compter de mars-avril 2021, dans certaines exploitations. Dans un pays où l'une des causes les plus évoquées des difficultés du panier de la ménagère est la faiblesse de la production, une telle nouvelle a de quoi réjouir les amateurs du développement agricole. Il y aura assurément une quantité plus grande du manioc produit, au point où la simple loi dite de l'offre et de la demande pourra influencer les prix de ce produit sur le marché et enfin soulager le consommateur. Le Congo déjà habitué à exporter son manioc vers certains pays frontaliers, voire en Europe, se verrait alors le volume du manioc vendu s'accroître de manière significative. Même si cela pourra ou ne pas être perceptible sur la balance des paiements, du fait, entre autres, des problèmes de statistiques de l'agriculture commerciale, l'acteur en tirerait sans doute un certain bénéfice. Toutefois, il se pose déjà à l'administration agricole certaines questions, notamment la capacité d'écoulement du produit, la desserte des zones de production, le transport du manioc. Les producteurs eux-mêmes donnent déjà l'impression, avant termes, de n'avoir aucune solution, malgré l'assurance faite au PDAC d'avoir noué des alliances productives. Certains n'hésitent même pas à solliciter, pour l'occasion, l'accompagnement du PDAC et du ministère de l'agriculture dans la vente de leurs produits. En effet, d'après le document d'évaluation du PDAC, il fallait vendre



*Champ de manioc, groupement Lisanga*

avant de produire. Autrement, la manifestation d'intérêt à être soutenu par le fonds à coûts partagés devrait déjà amener l'acteur à penser à la vente de son produit. L'objectif était d'éviter la mévente. Un appel est donc lancé aux entreprises et autres particuliers qui évoluent dans la transformation du ma-

commencer à négocier les bonnes conditions d'achat. Peut-être qu'en s'appuyant sur les NTIC, nos acteurs pourront utiliser leurs plateformes et créer des espaces virtuels de contact et de commercialisation des produits agricoles (WhatsApp, Facebook, Instagram...). Chacun gagnerait du



nioc de pouvoir entrer en contact avec les producteurs financés par le PDAC afin de temps et pourra accéder à d'autres services depuis son lieu d'exploitation □

## Les activités financées par le fonds à coûts partagés du PDAC se renforcent sur le terrain



Plan d'affaires élevage bovin à Ewo

**L**ES 889 GROUPES DE PRODUCTEURS ET MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AGROINDUSTRIELLES QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES FONDS DU PDAC SONT À PIED D'ŒUVRE pour la mise en œuvre de leurs plans d'affaires de manioc, de maraîchage, de pisciculture, d'aviiculture, d'élevage... Visite après visite, les autorités et autres parties prenantes constatent l'état d'avancement des activités de la plupart des bénéficiaires. Ce constat a été, sans doute, celui de Monsieur le Ministre d'Etat Henri Djombo, lors de sa récente visite dans le Niari, plus précisément à Louvakou, où la coopérative Kikayayes (élevage bovin) et la coopérative Beto Banda Diaka (50 ha de manioc) montrent déjà le bienfondé des financements obtenus de l'Etat par le truchement du PDAC. Monsieur Mi-

chel Elenga, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, en charge de l'agriculture, qui vient de séjourner dans la Cuvette-Ouest, la Cuvette et les Plateaux, à la tête d'une importante délégation, a certainement aussi constaté les réalisations des promoteurs des plans d'affaires d'Ewo, Boundji et Ngo. Dans le district d'Ewo, par exemple, le groupement de Kebili (20 millions FCFA) exécute un plan d'affaires d'élevage bovin. Le groupement Terre Bénie de Bouta (14 millions FCFA) met en œuvre un plan d'affaires de pisciculture.

Le groupement Lisanga (21 millions FCFA) exécute aussi un plan d'affaires de pisciculture. Au village Olongoné, district de Boundji, la société Obili Parc (plus de 22 millions FCFA) exécute un plan d'affaires d'élevage bovin.

Dans le district de Ngo, la coopérative Tosangana (19 millions FCFA) met en œuvre un plan d'affaires



Plan d'affaire pisciculture à Ewo

aires de 50 hectares de manioc. La société Joséphat Sarl (plus de 40 millions FCFA) exécute un plan d'affaires de 25 hectares de plantain en savane ; alors que la coopérative Les Pèlerins (14 millions FCFA) développe un plan d'affaires de 30 hectares de manioc. Encore plus récemment, Monsieur Ferdinand Sosthène Likouka, Président du Comité Pilotage du PDAC, accompagné d'une délégation dudit comité, comprenant notamment Monsieur Michel Elenga, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre chargé de l'Agriculture, Monsieur Jean Raymond Dirat, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre chargé de l'Economie, et d'autres membres du comité, a visité des bénéficiaires du PDAC sur la rive droite du Djoué, à Brazzaville, qui exercent les activités d'élevage avicole (coopérative Agro 4 Production et coopérative Enoch) et de maraîchage (coopérative Bouesso et coopérative Providence). Cette visite s'est déroulée, alors que d'autres membres du comité de pilotage visitaient des plans d'affaires et autres activités du PDAC dans les départements de la Bouenza et du Niari. Ces visites ont concerné la station de recherche de l'IRA de Loudima, le groupement Dinonda de Malolo (25 hectares de manioc) et des pistes agricoles. Ces visites dans les sites d'exploitation des bénéficiaires du projet ont permis de constater l'engouement des producteurs et leur satisfaction d'avoir bénéficié de l'appui de l'Etat. Tous travaillent d'arrache-pied et veulent aller de l'avant pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Espérons qu'ils deviendront les grands de demain □

### SUCCESS STORY

## La culture de bananiers en savane

**L**ONGTEMPS CULTIVÉE EN FORÊT, LE BANANIER EST DE PLUS EN PLUS CULTIVÉ en savane participant ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique. Cette expérience est aussi celle de la société Joséphat Sarl financée par le PDAC, dans le district de Ngo. Cette pratique climato-intelligente et donc respectueuse de l'environnement devrait se multiplier partout dans le pays. La société Joséphat Sarl a reçu un financement de plus de 40 millions pour la mise en œuvre d'un plan d'affaires de 25 ha de bananiers par la technique de multiplication par fragment (PIF). Pour réussir cet exploit, Joséphat Sarl a pris plusieurs précautions : amendement du sol, sarclage régulier... Josephat Sarl est sans doute en train de gagner ce pari car ce plan d'affaires est vraiment en voie de réussir □



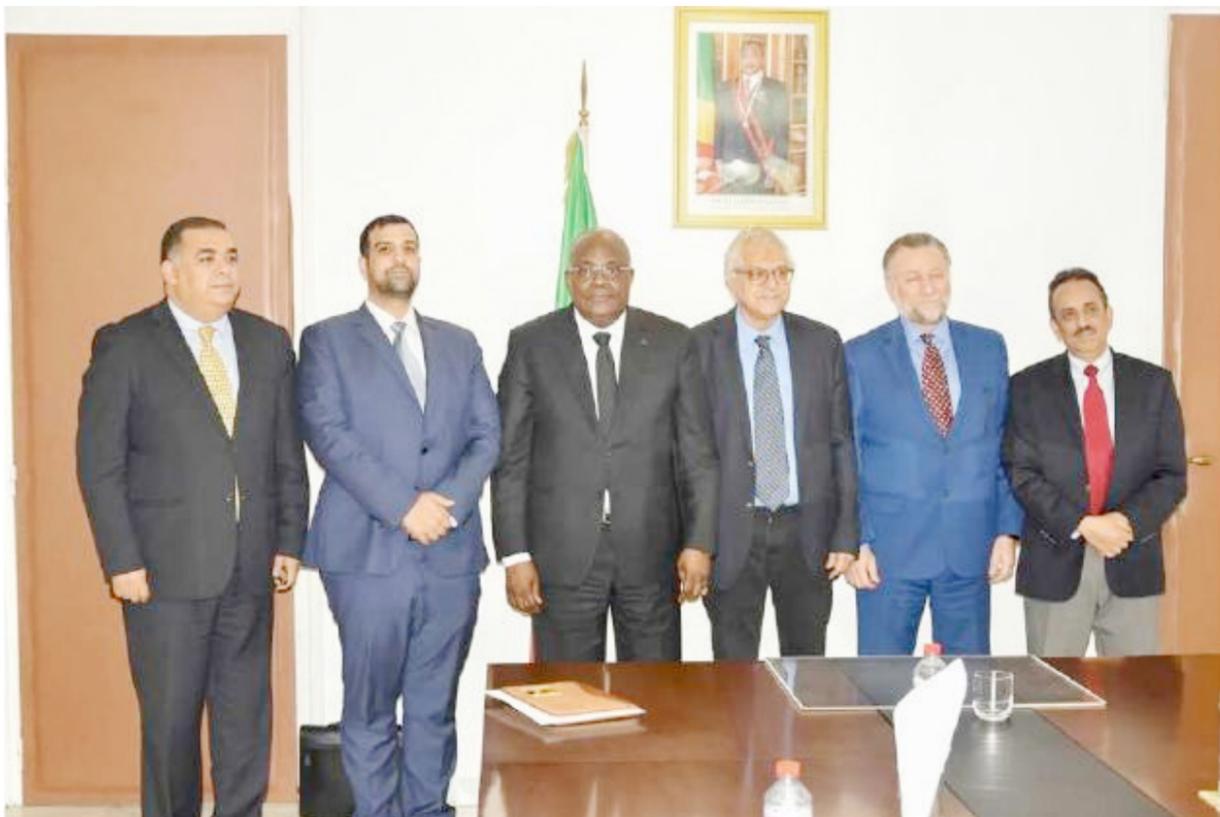
Champ de bananier, entreprise Josephat

# Le Fonds Koweïtien s'engage en faveur du secteur agricole au Congo pour plus de 12 milliards de FCFA

**L**E FORUM GROW CONGO TENU LE 25 FÉVRIER 2020, À AMSTERDAM, AUX PAYS-BAS, AVAIT SERVI DE CADRE À CERTAINS des deux cents participants internationaux présents à l'Institut Royal des Tropiques (Koninklijk Instituut voor de Tropen- KIT ou Tropeninstituut), de s'engager pour le développement du secteur agropastoral et halieutique de la République du Congo. De nombreuses institutions avaient montré leur attachement traditionnel à la République du Congo (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture-FAO, Fonds International de Développement Agricole-FIDA, Banque mondiale...). Certains avaient simplement affirmé leur volonté de participer au développement agricole du Congo (Initiative des Forêts de l'Afrique Centrale - CAFI...). Le représentant du Fonds Koweïtien avait confirmé l'intention de son Institution basée à Koweït-City et proposé un financement de 7 millions de dinars koweïtiens (KWD 7 000 000), soit près de 23 millions de dollars américains (plus de 12 milliards de FCFA), pour financer un projet de développement agricole.

L'Accord de prêt (concessionnel) y relatif a été signé en décembre 2020, pour la partie congolaise, par Monsieur Calixte Nganongo, Ministre des Finances et du Budget.

Conformément à la volonté exprimée par Monsieur Henri Djombo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, lors de la mission d'identification et



de préparation de ce projet, du 4 au 21 septembre 2019, les fonds issus de cet accord serviront aux trois sous-secteurs, notamment le sous-secteur agricole (aménagement des sites maraichers de la rive droite du Djoué à Brazzaville, construction d'un bâtiment du laboratoire de biotechnologie à Kombé qui sera équipé par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique-AIEA), le sous-secteur animal (réhabilitation des infrastructures de production des nouveaux villages agricoles de Nkouo et d'Imvouba, dans le Pool, construction d'un bâtiment du laboratoire zootechnique à Kom-

bé qui sera équipé par l'AIEA) et le sous-secteur halieutique (réhabilitation de la station piscicole de Djoumouna, dans le Pool).

L'accord de prêt ainsi signé entrera en vigueur après sa ratification par le Président de la République et lorsque toutes les autres conditions administratives de mise en vigueur seront remplies. Les activités seront mises en œuvre par l'Unité Nationale de Coordination du PDAC, projet sous tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture, financé depuis 2018 par la Banque mondiale.

La structure des financements de l'accord se présente comme suit :

1	Travaux civils et électromécaniques des infrastructures	5 750 000
2	Services de conseil	390 000
3	Appui institutionnel	295 000
4	Urgences	565 000

De cette manière, le projet de développement agricole Fonds Koweïtien intègre la politique agropastorale et halieutique na-

tionale et va participer, notamment, à la consolidation de certains acquis des projets en cours tels que le PD-PAC financé

par le FIDA, le PRODIVAC, financé par la BAD et le PDAC, financé par la Banque mondiale ☐

## Pensée du mois de novembre

« *Aller lentement n'a jamais empêché d'arriver.* »

(sagesse Yoruba, Nigéria)

# Des bassins de production désenclavés



Ouverture de la piste Ngo 2 Adzi Impé

**L**E DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION EST UNE ACTIVITÉ PERMANENTE DE LA COMPOSANTE 2 DU PDAC. Partout où sont financés les plans d'affaires, les pistes rurales sont réhabilitées ainsi que les ouvrages de franchissement : ponts et dalots. Pour la campagne 2019, plusieurs pistes ont été réhabilitées. En 2020, la réhabilitation s'est poursuivie alors que les anciennes pistes réceptionnées ont été mises en travaux d'entretien courant manuel, en haute intensité de mains d'œuvre (HIMO). C'est pour cela que ces

derniers mois, plusieurs infrastructures ont été réceptionnées et mises en utilisation. La piste agricole Boko Mandombé et bretelles (Pool) a été mise en service par le Préfet du Département du Pool. Cette piste de 18 km dessert une population agricole importante. A Ngo, dans le département des Plateaux, la piste Ngo 2 Adzi Impé (40 km) a été réceptionnée par la Préfète du Département des Plateaux. Cette zone restée depuis longtemps inaccessible, est désormais ouverte au trafic ; les commerçants peuvent accéder directement à ce bassin de production pour s'approvisionner en manioc, arachide, ba-

nane... spécialités de cette contrée. A Ongogni, (Plateaux), la piste agricole Kono Endolo (15 km) a été réhabilitée et réceptionnée par le Sous-préfet d'Ongogni. A Ewo (Cuvette-Ouest), la piste Ewo Ngami Kebili (40 km) a été réceptionnée par le Préfet de la Cuvette-Ouest. Cette piste agricole donne une possibilité de trafic jusqu'à la frontière du Gabon. Dans la Cuvette-Ouest, où le PDAC finance 56 plans d'affaires, il faut également citer la construction du pont sur la Lebomi et le lancement des travaux de la piste Ewo Engombé Oponga □

## Les activités du PDAC visent à promouvoir les Objectifs de développement durable

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



# Séance de travail avec les bénéficiaires du fonds à coûts partagés du district d'Ewo



**P**ROFITANT D'UN SÉJOUR DE TRAVAIL À EWO, LE COORDONNATEUR NATIONAL A TENU UNE SÉANCE DE TRAVAIL AVEC LES BÉNÉFICIAIRES DU FONDS À COÛTS PARTAGÉS DU PDAC, le 11 novembre 2020, au siège de la direction départementale de la pêche et de l'aquaculture. Cette réunion a connu aussi la participation du directeur départemental de la pêche, du chef de secteur agricole

d'Ewo, du prestataire de suivi et encadrement et du chef d'antenne départementale de planification et de suivi du PDAC. Le coordonnateur a abordé les questions pratiques sur la mise en œuvre des plans d'affaires, les difficultés rencontrées pour l'obtention des fonds, quelques conseils pour la justification des tranches octroyées avant de faire la demande des autres tranches. Les bénéficiaires contents de rencontrer la coordination du projet se sont exprimés

librement sur leurs attentes dans l'accompagnement qu'ils attendent du projet pour la réussite de leurs plans d'affaires. Cette rencontre a aussi permis aux deux parties de s'accorder sur les détails qui souvent mettent en mal la mise en œuvre des plans d'affaires qui sont la justification des tranches qui, si elles ne sont pas bien justifiées, retardent la tranche suivante et pourrait faire échouer les prévisions en rapport avec le calendrier agricole □

**Pensée du mois de décembre**  
**« La prudence guide les grands hommes. »**  
(sagesse Yoruba, Nigéria)

## AGRI STOCK EXCHANGE : LA CIBOULE

Agri Stock Exchange a sélectionné en novembre et décembre 2020, la ciboule.

Les coûts dans les centres de commercialisation se présentent comme suit :



Localité	Poids	Prix ciboule	Prix moyen ciboule
	(KG)	(FCFA)	(FCFA)
Brazzaville	1	500	<b>900</b>
Ignié	1	1000	
Boko	1	500	
Pointe-Noire	1	1000	
Kinkala	1	500	
Nkayi	1	400	
Kayes	1	250	
Ouessou	1	1000	
Impfondo	1	800	
Oyo	1	2000	
Owando	1	1250	
Djambala	1	1500	
Ngo	1	1000	

Le PDAC finance la production de la ciboule dans le cadre des plans d'affaires de maraîchage, notamment, à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Boko, Kinkala, Ignié.

